

# BOURSES « JEUNES POUSSES ENTREPRENEURIAT »

financées par Jean L. LAMY

# Appel à candidature 2023

# **PRÉAMBULE**

Pourquoi s'intéresser à la création d'entreprise ? Parce qu'elle permet de révéler votre potentiel, de réaliser un rêve de répondre à une problématique sans solution ....

Les réponses peuvent être variées, dans tous les cas porter un projet de ce type fait grandir la personne et augmente ses compétences et savoir-être, qualités et expérience que recherchent aussi les employeurs.

Créer une entreprise passe par une phase de questionnement, d'exploration. L'entrepreneur potentiel part d'une idée plus ou moins précise mais,

- Y-a-t-il vraiment des clients intéressés ?
- Quelles caractéristiques doit avoir le produit ou le service ?
- Comment se positionner face à la concurrence ?
- Comment rassembler les ressources techniques, financières, humaines nécessaires ?
- Quels partenaires? ...

Les Bourses Jeunes pousses permettent de financer cette phase amont.

Si vous avez une idée, Si vous avez l'envie de la tester, Candidatez...!

Après les <u>8 lauréats</u> des bourses 2021 & 2022, c'est à votre tour!

## **QUI PEUT CANDIDATER?**

Tout étudiant des cursus Ingénieurs (y compris Ingénieurs en Alternance), Master, Mastères Spécialisés®, Doctorat La Candidature d'une équipe est recevable.



#### **MONTANT DES BOURSES**

Pour 2023, il est prévu 4 bourses de 3 500€.

### PROCESSUS DE SÉLECTION

Dépôt des dossiers de candidature :

Chaque candidat *(ou équipe candidate)* devra déposer un dossier **avant le vendredi 14 avril 2023 à 18h00** à l'adresse :

csp@fondation-isae-supaero.org en mentionnant:

« Dossier de candidature aux Bourses Jeunes Pousses Entrepreneuriat 2023 » Ce dossier de 2 pages maximum devra comprendre les rubriques suivantes :

- o Présentation du ou des candidats avec CV's résumés
- Éléments de motivation
- o Objectifs du projet
- Utilisation de la bourse
- o Calendrier du projet
- o Avis motivé de François DU CLUZEL
- ▶ Pré-sélection d'au maximum 6 candidats qui devront « pitcher » (10 mn par candidat-questions incluses) devant un jury composé par les membres du Comité de Sélection des Projets de la Fondation plus François DU CLUZEL et Laurent RASMONT, jury présidé par Jean L LAMY.
- Chaque projet retenu (maximum 4) recevra une bourse de 3 500€, dont 2 000€ versés en début de projet après signature d'une lettre d'engagement et 1 500€ versés en fin de projet après remise et acceptation du rapport final.
- ➤ Le Jury de pré-sélection qui choisira les 6 candidats retenus pour « pitcher » devant le jury de sélection, se réunira dans la deuxième quinzaine d'avril et l'annonce des résultats sera faite le 02 mai 2023 au plus tard.
- ➤ Le Jury de sélection, qui auditionnera les 6 candidats retenus pour « pitcher », se réunira le 17 mai 2023 de 09h00 à 12h00 et l'annonce des résultats sera faite le 22 mai 2023 au plus tard.



➤ Un bilan intermédiaire avec tous les candidats retenus sera fait dans le courant du mois de juillet 2023 sous forme d'entretien ZOOM « informel » avec un jury restreint présidé par Jean L. LAMY assisté de Jean-Louis MARCÉ, François DU CLUZEL et Laurent RASMONT.

#### RAPPORT FINAL

➤ Ce rapport final, qui sera soutenu devant le jury pré-cité devra être remis au plus tard 15 jours calendaires après la fin du projet soutenu par la bourse ou au plus tard le vendredi 24 novembre 2023 à 18h00, si le projet soutenu se termine au-delà de novembre 2023.

Ce rapport devra comporter 5 slides au plus (pour 20 mn de présentation plus 10 mn de questions et réponses), et répondre au canevas suivant :

- o Confirmation (ou non) de l'intérêt du projet avec éléments complémentaires d'information concernant les éléments différentiateurs, le contenu du projet et la concurrence ; ce paragraphe devra, notamment, démontrer comment les recommandations du jury du 17 mai 2022 ont été prises en compte
- o Mise à jour du business plan avec définition des futures étapes.
- o Utilisation et utilité de la Bourse obtenue.
- L'acceptation du rapport sera prononcée à l'issue d'une soutenance (30mn par projet) du rapport devant le jury pré-cité, soutenance qui aura lieu durant la première quinzaine du mois de décembre 2023.

Pour toute question, envoyez un courriel à csp@fondation-isae-supaero.org

0-0-0-0-0-0-0-0